

11^e ANNÉE
N° 114 — 12 FB
16 - 2 - 83.

4570
Blegny-Trembleur

Magazine BLEGNY INITIATIVES

Rédaction : 25, rue du Vicinal, 4570 Blegny
Publicité et annonces : 31, rue de la Fontaine, Blegny Tél. 87 44 76
Editeur responsable : José CLOES, rue du Vicinal, 25 Tél. 87 48 97
Les collaborateurs sont responsables de leurs écrits.

Le mensuel d'Informations Générales et Régionales de l'A.S.B.L. BLEGNY INITIATIVES — Localités desservies : Barchon, Blegny, Bolland, Gerexhe-Heuseux, Dalhem, Feneur, Housse, Julémont, La Motte, Mortier, Saint-André, Saint-Remy, Saive, Trembleur, Rabosée, Wandre, Xhavée

EDITORIAL

ON RE — MUE

Amis lecteurs de la première heure, vous vous souviendrez certainement que lors de nos premières éditions nous paraissions en jaune et vert, couleurs choisies en l'honneur du Royal Blegny F.C. dont le cinquantenaire avait été l'occasion de diverses manifestations en 1972 et notamment la création de notre journal.

Pour des raisons pratiques (difficulté d'approvisionnement du papier) nous avons viré du jaune à l'orange sans que cela ne représente le moindre inconvénient.

Au bout de quelques années, les progrès techniques aidant, nous avons eu la possibilité de faire figurer photos et clichés dans le journal. Hélas, à l'expérience, nous avons été forcé de constater que ces photos et clichés ressortaient assez mal sur notre fond orange.

La décision la plus sage était de changer une nouvelle fois de papier. C'est ce que nous avons fait.

Certains ne manqueront pas de nous dire qu'il nous a fallu bien longtemps pour nous en apercevoir. Ce n'est pas le cas. Il faut savoir que notre imprimeur commande le papier pour toute l'année et que c'est nous qui le payons.

Dés lors, pour ne pas grever davantage notre budget que nous équilibrons avec beaucoup de difficultés, nous avons épuisé le papier orange avant d'entamer le nouveau.

Comment se présentera désormais notre journal ?

Voulant le différencier des autres publications toutes boîtes dont nous sommes parfois inondés, nous avons voulu maintenir un papier de couleur. Imperativement, il nous fallait un papier très clair pour que les photos ressortent.

Nous en sommes donc revenus à notre jaune du départ, mais un jaune plus pâle garant d'une bonne qualité de reproduction de clichés.

Voilà pourquoi dès le mois prochain, si vous voyez un journal jaune inséré parmi d'autres, sortez-le du lot car il vous parle de votre commune et des commerçants qui soutiennent nos efforts.

Faites-nous l'amitié de lire le travail entièrement bénévole de notre équipe afin que nous puissions longtemps encore être un lien entre tous les Blegnytois anciens et nouveaux.

G. GUYOT.

Pour tous vos travaux de **CARRELAGES**
et **REVETEMENTS**

ainsi que pour toutes fournitures concernant
ces travaux

Maurice WAUCOMONT-TAETER

Rue Vieille Voie, 7

MORTIER

Tél. 87 45 74

ARCHE, LEVIS, BUGGY
Chaussures jeunes

En vente à la :

Maison LEHANE

11, rue du Collège
47, r. Entre-2-Villes

VISE — Tél. 79 13 09
BLEGNY — Tél. 87 45 18

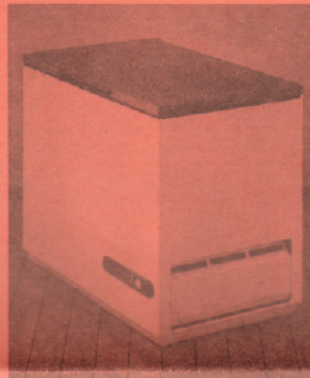
CHAUSSURES
LEHANE

VISE 79 13 09

BLEGNY 87 45 18

★
RÉPARATION

 **Electrolux**



**Surgélateur bahut
TC 1150**

Capacité : 325 l.
Dispositif spécial pour évacuation
de l'eau de dégivrage

- Cuve aluminium
- Eclairage intérieur
- Parois extérieures anti-buée
- Calendrier de surgélation
- Voyants de contrôle et d'alarme.
- Existe en 420 et 520 litres.
- Garantie 5 ans sur le contenu ; 5 ans sur les pièces fonctionnelles

Maison Grosjean Blegny
Le spécialiste
qui vous garantit un service après-vente
dans les 24 heures **sprl**

2, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY Tél. 87 51 10

**PÂTISSERIES FINES
EN TOUS GENRES**

Rendez-vous chez le spécialiste de la qualité
pour des croissants chauds les samedi et
dimanche matin

Pierre LEDENT

Rue Entre-Deux-Villes, 59
Rue Gérard Wilket, 39
Rue de Verviers, 24,

4570 BLEGNY-TREMBLEUR - T. (041) 87 42 16
4532 SAINT-REMY - T. (041) 87 50 70
4651 BATTICE - T. (087) 66 44 15

Pour un service garanti à l'heure de votre choix
passez vos commandes à l'avance

PIERRE NIHANT

13, rue de la Sarie
(ex chemin de Rabosée)
à Saive

est à votre disposition :

- pour toutes vos assurances
- pour vos financements ou prêts personnels
- pour vos prêts hypothécaires

VOS FINANCEMENTS - VOS PRETS PERSONNELS :

21.000 = 18 x 1.418 F
51.000 = 24 x 2.670 F
71.000 = 24 x 3.718 F
101.000 = 30 x 4.396 F

VOS ASSURANCES :

Notre service «Sinistre» est à votre disposition tous les jours ouvrables.
En «OMNIUM», nous payons directement vos dégâts et ce, dans les 8 jours après la fin de l'expertise.

Bureaux ouverts : du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h - 13 h à 18 h - le samedi de 9 à 12 h.

TELEPHONE : 62.74.33 - 62 72 56

Horlogerie
Optique
Papeterie
Tabacs
Cigares

Maison

CLOES-BRUWIER

RUE DE LA FONTAINE, 10
BLEGNY

QUALITE SOURIRE SERVICE

NEW MAN



Wrangler

JEAN'S
PANTALONS
SWEAT-SHIRT
PULLS
BLOUSONS...

Boutique

Moustache

Michèle Lacroix

MERCERIE
FOULARDS
CEINTURES
PANTY -
BAS

12, rue de l'Institut

BLEGNY

HOMMES - DAMES - ENFANTS (DE 6 A 14 ANS)

Fermé le lundi - dimanche

Samedi de 9 h 30 à 19 h

Semaine de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

RETOUCHES

GRATUITES

BUFFALO JESUS

A BLEGNY... UN EVENEMENT MUSICAL SANS PRECEDENT DANS L'ENTITE L'ORCHESTRE NATIONAL DE BELGIQUE ET UNE LAUREATE DU CONCOURS REINE ELISABETH DE BELGIQUE A BLEGNY

Chacun de nous a encore en mémoire ces instants d'intense émotion lorsque en mai 1981, Mlle Véronique BOGAERTS, brillante finaliste du Grand Concours International Reine Elisabeth de Belgique, attaqua les premières notes du merveilleux concerto pour violon de S. PROKOFIEV, prestation qui laisse en nos cœurs le souvenir d'une artiste authentique.

Cette merveilleuse violoniste promise à un avenir brillant, vous aurez l'occasion, vous, amateurs de musique, et je sais que vous êtes nombreux dans la région, de l'admirer et de l'apprécier à deux pas de chez vous, puisque c'est en l'Eglise Ste-Gertrude de Blegny qu'elle se produira le 25 mars prochain à 20 heures et ce, dans un monument de la littérature violonistique, le concerto en ré majeur de J. BRAHMS.

Quand j'ajouterai qu'elle sera accompagnée par l'Orchestre National de Belgique, celui-là même qui, sous la direction du même chef, Monsieur Georges OCTORS, l'accompagna lors des épreuves finales du

concours Reine Elisabeth, vous comprendrez qu'il s'agit là d'une soirée exceptionnelle que vous seriez difficilement pardonnable de ne pas honorer de votre présence.

En outre, l'Orchestre National de Belgique se produira également dans des œuvres de A.M. GRETRY et de J. BRAHMS.

Ajoutons que ce grand concert est donné à l'occasion du 25^e anniversaire du Lycée de Blegny et est placé sous les auspices du Ministère de la Culture française, service de la promotion musicale, des Affaires culturelles de la Province et du Cercle culturel de Blegny. Nous vous conseillons de ne pas tarder à réserver vos places chez Claude de LONEUX, rue du Canada, 1, 4511 BARCHON — Tél. : (041) 87 45 10 à partir du 20 février.

Participation aux frais : adultes 200 F — en-dessous de 18 ans : 100 F. Cl. de L.

ACADEMIE CESAR FRANCK

La section de Blegny de l'Académie César Franck organisait, ce 4 février, la soirée annuelle d'audition d'élèves à et la remise des prix à la Maison des Jeunes de Blegny.

Salle comble d'un public visiblement heureux d'être là et d'apprécier des prestations de qualité. Pour preuve, le profond silence digne d'un conservatoire.

La soirée était peut-être un peu trop longue mais bien programmée : de la variété en piano, violon, flûte, guitare, percussion ; du progressif par la présentation successive d'élèves de chaque année, du débutant jusqu'à l'élève chevronné du cours d'excellence.

Et pour couronner le tout, le groupe de chants d'ensemble sous la direction de Madame BASTIN et l'orchestre de l'Académie, les Ménéstriers mosans dirigés par Monsieur TONNAER.

A l'entr'acte, votre serviteur eut l'occasion de remercier la nombreuse assistance pour les encouragements qu'elle donne ainsi à Monsieur ERNST, directeur, aux professeurs et aux élèves, même à ceux qui n'ont pu se faire entendre cette année. Remerciements aussi à l'administration communale représentée par les échevins et conseillers VERCHEVAL, DE KOKER, ROUSSEAU et SIMON, aux ouvriers communaux, au personnel enseignant des écoles de Blegny et de Saive

et à toute l'équipe de la si accueillante Maison des Jeunes. Il se fit un plaisir d'annoncer deux manifestations musicales à l'église de Blegny : le 25 mars l'orchestre national de Belgique et la violoniste V. BOGAERTS lauréate du dernier concours Reine Elisabeth sous la direction de G. OCTORS dans des œuvres de Brahms et de Grétry et le 30 avril, l'orchestre de chambre de Verviers, la chorale de La Légia, l'ensemble vocal de notre Académie sous la direction de M. ERNST, dans des œuvres de Schubert et Haendel.

Et enfin, il invita tout qui voudrait se joindre à l'orchestre d'amateurs « Les Ménéstriers mosans » de le faire dès septembre prochain.

Que l'on soit élève ou non de l'Académie, jeune ou moins jeune, du moment que le niveau atteint correspond au moyen A, on peut participer. C'est bien le mot. Participer à l'enthousiasme, à la joie de faire de la musique ensemble, en amateur, avec un chef que l'on dirait fait sur mesure tant il est compétent, patient et dynamique. Que personne n'hésite à contacter soit Madame DANEMARK, responsable des Ménéstriers mosans, 16, rue des Allouettes, à Visé (tél. : 79 35 79), soit le responsable local de l'Académie, Jules FONTAINE, 66, rue de la Station Blegny (tél. : 87 45 01). J.F.

THEATRE WALLON : GRAND PRIX DU ROI ALBERT 1982-1983

UN GRAND BRAVO A LA DRAMATIQUE

« LA JEUNESSE » DE ST-REMY

En même temps que les 300 spectateurs présents ce samedi 5 février à la salle de la «jeunesse» de St-Remy j'ai pu admirer l'excellente troupe locale qui interprétait une pièce en wallon, intitulée « Clapante famille ».

Cette comédie était jouée dans le cadre du tournoi ouvert à toutes les troupes de théâtre amateur wallon et dénommé « Grand Prix du roi Albert ».

Un imposant jury représentant les diverses fédérations avait fait le déplacement afin de juger notre équipe locale et de lui attribuer une cotation lui permettant d'accéder éventuellement en finale.

D'emblée, nos comédiens conquièrent rapidement le public et il ne fallut que quelques minutes de scène pour se rendre compte que la partie était gagnée.

Le second acte fut particulièrement brillant : les envolées d'Alphonse LAMBERT (Sylvain CAPORAL) accompagné de l'inimitable Nicolas THOMANNE (Felik) ne furent complètes qu'avec les réparties magnifiquement orchestrées par la gent féminine (Mme PIETTE, Mme GOUVARS et Mlle DELBOOM).

Connaissant parfaitement leur rôle (le souffleur n'est

pas admis dans ce genre de compétition), les artistes s'envolèrent dans de magnifiques tirades et à la fin du spectacle, ils durent subir plus de 10 minutes d'applaudissements.

Nos congratulations iront aussi et certainement à Monsieur Léon LEVIEUX, excellent metteur en scène de cette troupe.

Au nom des 300 spectateurs et au nom de notre journal nous adressons nos cordiales félicitations à toute la troupe et nous pouvons affirmer sans nous tromper que pour la phase éliminatoire du tournoi, ce fut un coup de maître.

Espérons que le jury sera aussi de notre avis car alors nous pourrions revoir la troupe de la « Jeunesse » rejouer « Li clapante famille » sur le sol même de St-Remy et en tant que finaliste du tournoi.

Gageons dès à présent, que notre vœu se réalisera et que nous serons plus de 500 à encourager nos artistes comédiens.

Jeannot RYAVEC.

Le Glacier KOHLEN et Madame BAY

vous invite à venir déguster, en plus du choix habituel des glaces

- les profiteroles au chocolat
- les gaufres de Bruxelles
- le choix de crêpes

— Toutes nos marchandises peuvent être emportées
— Prix très démocratiques de 30 à 70 F.

RUE ENTRE-DEUX-VILLES, 60, BLEGNY

☎ 87 60 32



La collection
printemps-été 83
pour les enfants de
0 à 12 ans est arrivée
dès à présent chez

M.P. GOESSENS

24, rue Gervais Toussaint

4544 DALHEM

QUALITE = ECONOMIE



Salon de coiffure dame

PATRICIA

Coiffure jeune, moderne et toujours en harmonie avec votre visage.

Produits L'OREAL - SWARZKOF

Rue de la Fontaine, 1A 4570 BLEGNY

☎ 87 59 03

UNE BELLE SOIREE A L'A.C.R.F. (1)

Le 28 janvier dernier, la section A.C.R.F. de Blegny organisait une soirée récréative et amicale en la salle de l'Institut Saint-Joseph. La presque totalité des membres étaient présents mais à elles s'étaient jointes plusieurs sympathisantes et même quelques messieurs.

Après le petit souper traditionnel, l'assemblée participa activement à des jeux variés qui se terminèrent par une tombola. Il n'y aurait eu là rien d'exceptionnel car ce genre de réunion n'est pas une innovation chez ces dames pleines de dynamisme si après le petit mot d'introduction ne s'était déroulée une manifestation d'hommage aux deux aumôniers.

L'abbé BALAES, aumônier actuel vient de fêter ses 25 ans de prêtrise, il est d'un réel secours à toute l'équipe.

L'abbé BRANDT, aumônier honoraire s'intéresse avec beaucoup de bonne grâce au mouvement mais en plus est toujours prêt à donner un coup de main à l'amicale. Car, ce sont ses 45 ans de prêtrise qu'il fêtera bientôt.

C'était l'occasion ou jamais de leur témoigner la reconnaissance de chacun en leur offrant un petit souvenir accompagné des vœux de circonstance. Dans une ambiance de fête, d'amitié, la soirée s'est prolongée plus animée que jamais et les rires fusèrent en découvrant les lots que chacun avait gagné à la tombola.

C'est avec plus de regrets que les autres fois que les participants se séparèrent en jurant bien que la prochaine fois, on les y reprendrait. Le comité de l'A.C.R.F. remercie vivement tous les participants qui ont fait de cette soirée une véritable réussite grâce aussi à la collaboration de l'Institut et toutes celles qui ont aidé à cette réalisation.

Les responsables de l'A.C.R.F.

(1) A.C.R.F. : mouvement qui réunit des femmes d'un même village quelles que soient leur situation familiale professionnelle, religieuse ou politique. Au cours de leur réunion mensuelle, elles poursuivent un but de promotion, d'éducation et d'épanouissement de la femme dans le milieu de son village.

L'A.C.R.F. assure à ses membres une formation permanente, les sensibilise aux problèmes du monde d'aujourd'hui et vous l'éclairage de l'évangile. L'A.C.R.F. invite toutes les dames ou demoiselles à entrer dans son équipe où l'accueil le plus amical leur sera réservé.

Des responsables : Mlle DONNAY, 87 41 81 ; Mme WEBER 87 40 40 ; Mme GUYOT, 87 52 47, sont à votre disposition pour vous donner tous les renseignements complémentaires.

CARNET BLEGNYSOIS

LISTE DES NAISSANCES

- 19.11.1982 à Liège : Christophe, chez M. ET Mme CATALANO-SANGES, à Blegny, rue de Saive, 11.
 29.11.1982 à Liège : Caroline, chez M. et Mme THOLET-LOWET, à Blegny (Housse), rue Saivelette, 104.
 29.11.1982 à Liège : Cécile, chez M. et Mme D'HAYER-DECHAMPS, à Blegny (Barchon) rue des Forgerons 2.
 2.12.1982 à Liège : Kevin, chez M. et Mme VAN GERVEN-SLENTER, à Blegny (Housse), rue Wérihet, 17.
 2.12.1982 à Liège : Jérôme, chez M. et Mme FRANS-VANLANCENAKKER, à Blegny (Saive), place de la Concorde, 7.
 5.12.1982 à Liège : Lionel chez M. ET Mme LEJEUNE-SLODOWA, à Blegny (Saive), Allée des Marronniers, 32.
 7.12.1982 à Liège : Fabien, chez M. et Mme WAUTRICHE-DUMOULIN, à Blegny (Housse), Allée des Cerisiers, 4.
 10.12.1982 à Liège : Marie, chez M. et Mme DEMONCEAU-SMETS, à Blegny, rue Entre-deux-Villes, 15.
 22.12.1982 à Liège : Sophie, chez M. et Mme SURMA-DULIEU, à Blegny, rue Pré-Champs, 6.
 28.12.1982 à Liège : Raphaël chez M. et Mme VRONEN-MORDANT, à Blegny, rue de la Station, 83.
 28.12.1982 à Liège : Valérie, chez M. et Mme LACROSSE-MARIO, à Blegny, rue de la Source, 3.
 21.12.1982 à Liège : Jonathan, chez M. et Mme LOUIS-ROSA, à Blegny (Saive), Sur Miermont, 44.
 4.12.1982 : Steve, chez M. et Mme ALTENHOVEN-MICHAUX, à Blegny (Saive), rue Champ du Pihot, 47.
 6.12.1982 à Liège : Renaud, chez M. et Mme VANDENBOSCH-LACOMBLE, à Blegny (St-Remy) Voie des Fosses, 30.
 6.1.1983 à Liège : Luc, chez M. et Mme WARICHER-SIMONS, à Blegny (Saive) Voie de la Hayette, 22.
 12.1.1983 à Liège : Virginie, chez M. et Mme ROGISTER-TRAMAZZO, à Blegny (Mortier) rue du Gué, 33.
 12.1.1983 à Oupeye : Sophie chez M. et Mme GILSOUL-GARDIER, à Blegny (St-André), rue de Battice, 15.
 12.1.1983 à Liège : Olivier, chez M. et Mme COLSON-DESSART, à Blegny, rue Froidmont, 27.
 18.1.1983 à Liège : Renaud chez M. et Mme LEPAGE-VANDERHEIJDEN, à Blegny, Chemin de la Julienne, 12.
 19.1.1983 à Liège : Joëlle chez M. et Mme ANDRE-SANNEN, à Blegny, rue Bouhouille, 17.
 21.1.1983 à Liège : Pascal chez M. et Mme ONGENA-DIRKS, à Blegny rue Champ du Pihot, 115.

LISTE DES MARIAGES

- 4.12.1982 : BRUYERE Jean-Claude de Visé (Lixhe) et FACCHIN Carine de Blegny (Mortier), rue Henri Froidmont, 12.
 11.12.1982 : DELMELLE Roland de Couvin et GEORIS Anne de Blegny, rue du Plaidoir, 75.
 20.12.1982 : KEIL Albert, de Blegny (Wandre), rue Nifiet, 216 et JEANGETTE Yvette, de Blegny (Wandre) rue Nifiet, 216.
 29.12.82 : PAIROUX Daniel de Blegny (Saive) Voie de la Hayette, 52 et DEMANEZ Gabrielle, de Blegny (Saive) Voie de la Hayette, 52.
 8.1.1983 : KREMEER Michel de Liège (Jupille-s-Meuse) et DEWINTER Myriam de Blegny (Wandre) rue de Saive, 51.
 11.1.1983 : PIRON Jules de Herve (Charneux) et LEHANE Jocelyne de Blegny, rue de la Station, 113.
 22.1.1983 : VANEYCK Jean et CLOES Marie-Anne de Blegny (St-Remy), rue des Combattants, 16.

LISTE DES DECES

- 17.1.1983 à Blegny : BERGIERS Marcel, rue de Fafchamps, 13.
 19.1.1983 à Blegny : COURARD Marcel de Blegny (St-Remy), rue Supexhe, 55.
 27.1983 à Liège : SŁUPECKA Katawyna, à Blegny, rue Haie delle Praye, 10.
 31.1.1983 à Blegny : FERIR Edmond, de Blegny, rue de l'Institut, 60.
 3.1.1983 à Braine-l'Alleud : HUYGENS Catharina, de Blegny, rue de l'Institut, 30.
 3.1.1983 à Oupeye : JEHAY Marie, de Blegny (Housse), rue Pavée, 3.
 9.1.1983 à Blegny : MAJERUS Georges, de Blegny (Housse), rue de Barchon, 55.
 12.1.1983 à Blegny : PLOEMMEN Anne, de Blegny (Housse), rue Wérihet, 16.

AVIS IMPORTANT

ADMINISTRATION DE LA TVA, DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES

CHANGEMENT D'ADRESSE

L'administration de la TVA de l'Enregistrement et des Domaines a transféré ses bureaux à 4630 Soumagne-Micheroux sur les Keyeux, 15

Le numéro de téléphone : (041) 77 38 04

POUR RAPPEL QUELQUES ADRESSES UTILES.

Les sociétés distributrices d'eau alimentaire

C.I.E., rue de Harlez, 9, Liège	Tél. : 52 01 27
S.N.D.E., rue Dartois, 41, Liège	52 58 10
L'A.L.E., rue Louvrex 95, Liège	63 18 80
TELEDIS, rue Louvrex 95, Liège	63 38 80
L'Association Liégeoise du Gaz rue Louvrex, 55, Liège	23 18 60
Justice de paix Rue François Lapierre, 19, Fléron place du Marché, 3, Visé	58 33 20 79 25 87

SAMEDI 12 MARS 1983 A 21 H SALLE DE LA RENOMMEE RUE GERVAIS TOUSSAINT

1858 DALHEM 1983
Marchons droit - Ne craignons rien



125e ANNIVERSAIRE

La cité chanteuse
YVETTE RAVELL

Niché dans une calme vallée du pays de Herve, Dalhem, petit village fier de son passé et respectueux de ses traditions a fêté en 1980, le 90^e anniversaire de sa fondation. Il existe dans ce beau coin enchanteur, un co-



mité apolitique qui fut fondé en 1858. Ce comité compte parmi les plus anciens de la région. C'est « L'ancienne jeunesse St-Servais » mieux connue sous le nom « Jeunesse bleue ».

1983 sera pour nous BLEUS, une année de commémoration et nous inaugurerons cette année par le GRAND BAL D'OUVERTURE dirigé par le plus grand trompettiste belge, Théo MERTENS et la célèbre chanteuse Yvette RAVELL.

Théo MERTENS et son orchestre nous ont fait passer en 1982, une soirée inoubliable et cette année encore, il nous transportera dans un monde incroyable mais vrai. Il produit une musique de grande qualité et sa réputation a dépassé nos frontières. Animateur des bals de Gala de l'Ecole Royale Militaire, des Clubs Rotary, Lioness Clubs, galas en France, Hollande, Allemagne... Concerts à la radio et télévision.

Il sera aussi accompagné par la ravissante et célèbre chanteuse « Yvette RAVELL » qui a fait de nombreuses tournées triomphales dans le monde entier et dont la voix captive.

Le comité met tout en œuvre pour que ce jour d'inauguration du 125^e anniversaire reste gravé dans votre mémoire durant de nombreuses années.

Réservations des tables au café de la Renommée, rue Gervais Toussaint, 4544 Dalhem — tél. : 79 42 55 à partir du 20 février 1983. Tenue de soirée souhaitée. Tenue de ville obligatoire. Pour le Comité : PAULUS J.L.

Pour que chaque heure de travail vous rapporte un «MAXIMUM», préparez votre pension complémentaire grâce au

CREDIT COMMUNAL

A titre d'exemple :

**3.750 F par mois pendant 20 ans :
2.837.709 F nets (1)**

(1) Montant calculé selon les taux en vigueur depuis le 01.01.83. Précompte mobilier (20 %) déduit.

Consultez votre agent Crédit Communal :

R. DEBRUCHE

Reçoit tous les jours de 9 à 12 h 30 et de 14 à 16 h. - Mardi et jeudi jusqu'à 18 h - Samedi de 9 à 12 h.

☎ 87 50 82



BOUCHERIE-CHARCUTERIE

J.M. JOSKIN

19, rue Entre-deux-Villes 4570 BLEGNY

Tél. 87 42 53

VIANDES POUR CONGELATEURS

Viandes découpées et emballées selon votre demande

— Remise à domicile dans un rayon de 15 km —

COLIS à F.T.V.A. comp.	COLIS à F.T.V.A. comp.
5 kg. Bifteck	5 kg. Bifteck
3 kg. Rosbif	3 kg. Côtelettes
5 kg. Filet américain ou carbonnades flamandes	3 kg. Rôti porc
3 kg. Rôti casserole ou	3 kg. Filet américain ou
6 kg. Hachis de bœuf	carbonnades flamandes
3 kg. Rôti porc	3 kg. Saucisse ou hachis mél.
4 kg. Saucisse ou hachis mél.	3 kg. Bouilli ou
5 kg. Côtelettes	3 kg. Hachis de bœuf

COLIS à F.T.V.A. comp.	COLIS à F.T.V.A. comp.
5 kg. Bifteck	5 kg. Bifteck
3 kg. Sauté veau	5 kg. Côtelettes
3 kg. Côtes filet	5 kg. Bouilli ou Hachis bœuf
3 kg. Rôti de veau casserole	5 kg. Carbonnades flamandes
3 kg. Rôti de porc	ou Filet américain
3 kg. Rôti de bœuf	
3 kg. Rosbif	
3 kg. Filet américain ou carbonnades flamandes	
5 kg. Côte à l'os	

PRIX SUR DEMANDE

OPERATION « ARC EN CIEL »

Les 12 et 13 mars prochains aura lieu la 29^e opération « Arc en Ciel », en faveur des enfants moralement abandonnés, handicapés et des petits vivant en milieu socialement perturbé.

Son but : rassembler quelque 300 tonnes de vivres afin d'aider à organiser des vacances pour tous ces déshérités, pour tenter de lutter contre l'ennui des enfants de la rue, pour diminuer la délinquance et la violence chez les jeunes.

Plus que jamais, dans le contexte de la crise économique actuelle, avec notamment une quantité de jeunes qui, se trouvant désemparés, désœuvrés et souvent écœurés devant le sombre avenir.

Plus que jamais donc ces jeunes ont besoin d'être aidés. C'est pourquoi les jeunes de Blegny, isolés ou groupés au sein de comités, doivent répondre favorablement à l'appel que les responsables locaux lancent. Qu'ils se mettent en rapport avec eux afin de former de nombreuses équipes pour effectuer un quadrillage efficace de notre commune.

Plus nombreux serez-vous et plus l'opération sera rapidement menée. Soyez simplement généreux, malgré les économies que chacun est tenu de réaliser ; une simple boîte de conserve ajoutée à d'autres permettra à un jeune de sortir de l'ornière.

Que cet appel soit bien accueilli par la population et que l'opération « Arc en Ciel » soit fructueuse à Blegny.

POUR VOS

CONSTRUCTIONS
TRANSFORMATIONS, etc...**Jean DONNAY**2, rue de l'Institut
BLEGNY
☎ 87 46 26**CARROSSERIE
CLOES**

Fondée en 1908

TOLERIE PEINTURE

Réparation et transformation
de camions et voitures
Constructions métalliques
et en métaux légers
Produits d'entretien
pour carrosserie37, pl. Ste-Gertrude BLEGNY
Tél. 87 41 88

HAUTE COIFFURE

Chez **LAETITIA**
Tél. 87 47 37**Bronzarium**
1.500 F les 10 séances

+ 1 gratuite

Exclusivité des produits de beauté
du Docteur RENAUD de Paris

19, place Ste-Gertrude

4570 BLEGNY

ALLO... POLICE !

La Police rurale de Blegny a jugé opportun d'utiliser les pages de « Blegny-Initiatives » pour tenter d'établir le dialogue avec certains lecteurs.

Cette rubrique qui s'intitulera « ALLO... POLICE » paraîtra chaque fois que l'un ou l'autre citoyen soumettra un problème nous concernant à l'attention des lecteurs ou à chaque fois que nous aurons des suggestions à vous faire.

C'est ainsi que dans le B.1. du 20.1.1983 (n° 113) deux articles ont attiré notre attention à savoir :

1° UN LECTEUR NOUS ECRIT (réponse à un habitant de « LA MOTTE »)

Monsieur,

Nous ne nous connaissons probablement pas et cependant nous semblons avoir plusieurs points communs.

C'est ainsi que tout comme vous, je trouve notre région magnifique.

Tout comme vous, également, je déplore les outrages que des gens sans scrupule subit à notre commune et plus particulièrement dans le quartier de la rue Niflet.

Et vous avez mille fois raison : à l'endroit que vous citez, il existe un terrain (appartenant à l'armée) qui est la cible préférée des « pollueurs » et dont la clôture plastifiée est régulièrement défoncée.

A ce propos, il faut évidemment que vous sachiez que nous ne restons pas insensibles à cette situation ; ni d'ailleurs à des situations similaires dans d'autres endroits de notre entité et, chaque année, nous verbalisons à charge des auteurs de ces dépôts d'immondices clandestins.

C'est ainsi que nous avons rédigé les procès-verbaux suivants : en 1977 (19 PV), 1978 (8 PV), en 1979 (39 PV), en 1980 (7 PV) en 1981 (4 PV) et en 1982 (12 PV) soit un total de 89 procès-verbaux durant la précédente législature.

Par ailleurs, durant le premier mois de 1983, nous avons identifié les auteurs et rédigé 3 procès-verbaux à leur charge pour ce genre d'infraction.

Il y a eu évidemment plus de 89 dépôts d'immondices clandestins en 6 ans, cependant nous ne pouvons verbaliser que lorsque nous découvrons des preuves nous permettant d'identifier le ou les auteurs de la pollution.

Croyez-bien que les autorités communales et nous-mêmes sommes très attentifs à ce problème et il faut que vous sachiez qu'indépendamment de la sanction pénale (qui est attribuée par un juge), la commune se constitue toujours partie civile et réclame à chaque fois la somme de 6.000 F pour les frais d'enlèvement.

Il s'agit donc d'une (mauvaise) action qui risque de coûter très cher.

Cependant Monsieur, croyez-moi, n'hésitez quand même pas à laisser venir chez nous vos parents français. En effet, la France que je connais bien et qui m'est particulièrement chère, n'est pas, elle non plus, à l'abri de ce genre de problèmes et j'ai eu, hélas l'occasion de m'en rendre compte à maintes reprises.

2° CHIENS POUR GROS MOLLETS (réponse à la personne qui signe A.Z.)

Madame ou Monsieur,

Vous avez parfaitement raison de vous insurger. Votre article est le reflet exact de la réalité et votre analyse des mœurs canines est très bien faite.

En effet, le comportement laxiste et le manque de civisme de certains détenteurs de chiens commencent à passer les bornes.

La fameuse phrase « vous savez, mon chien n'est pas méchant ». Combien de fois ne l'avons nous pas entendue.

Je voudrais d'ailleurs profiter de l'occasion pour rappeler les principaux articles de l'arrêté de police, pris par le conseil communal de Blegny en date du 3 février 1981.

ART. 1. Il est interdit aux propriétaires ou détenteurs de chiens de laisser errer ceux-ci sans surveillance dans les lieux publics particulièrement sur la voie publique. De les laisser pénétrer et circuler sans surveillance dans les propriétés.**ART. 2.** Les chiens doivent être tenus en laisse dans les parties agglomérées de la commune, dans les parcs et jardins publics.

La non observation de cet arrêté de police est passible de peines de police.

Par ailleurs, au mois de juin 1982 un cas de rage a été constaté sur notre territoire et, à ce moment, des mesures restrictives encore plus importantes ont été portées à la connaissance de la population par l'émission d'un avis « toutes-boîtes ».

Cependant, nonobstant ces diverses mises en garde, certains détenteurs de chiens semblent croire que la loi ne s'applique qu'aux autres et ignorent superbement toute réglementation.

Cette situation devient inadmissible. Dans un endroit, c'est un facteur des postes qui doit prendre des risques pour accomplir sa tournée ; à d'autres ce sont les promeneurs, les cyclistes ou les gens qui pratiquent le « jogging » qui se font agresser par des chiens en liberté.

Vraiment c'est intolérable et cela me fait penser à un film récent (avec Gérard DEPARDIEU) qui portait justement le titre « LES CHIENS » et qui stigmatisait la manière dont certaines personnes cédant à une peur maladroite, s'entouraient de chiens particulièrement féroces.

On n'en est pas encore à ce point à Blegny mais on est en bonne voie.

C'est pourquoi je lance un dernier avertissement à tous les détenteurs de chiens, à savoir que durant ce printemps 1983, nous organiserons une opération « chiens errants » et que les propriétaires identifiés seront gratifiés d'un procès-verbal.

Dans cette optique, je demande le concours de toute la population afin de nous aider à identifier les propriétaires de chiens circulant en liberté et qui refusent de se soumettre.

Il ne s'agit pas en l'occurrence de délation, mais bien de civisme, car la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres.

De plus, comme il y a dans notre commune environ 1 chien pour 10 habitants et comme les chiens sont dépourvus de pièces d'identité, notre mission est souvent malaisée sinon impossible sans le concours de tous.

Le garde-champêtre en chef,
M. SPITS.**DRIVE-IN JOSE**

33, rue Chienrue — BLEGNY ☎ 87 48 18

Rien que des produits de qualité vendus
à des prix réduits.**SUR PRESENTATION DE CE BON (du 15 au 31.1.83)**
LA PROMOTION DU MOIS : 1 CASIER DE 24 BOUTELLES DE STELLA POUR 185 F + 2 VERRES GRATUITS.Heures d'ouverture :
MERCREDI DE 8 H 30 A 18 H — JEUDI DE 8 H 30 A 18 H — VENDREDI DE 8 H 30 A 20 HEURES — SAMEDI DE 8 H 30 A 18 H — Fermé de 12 h 30 à 14 h.Terrassement
Empierrement
Nivellement
Démolition**LHOIST**
MichelRue Canada, 4
BARCHON Tél. 87 51 53

GARAGE

Hubert WILLEMS

Spécialiste indépendant FORD

VOITURES NEUVES ET OCCASIONS

66, rue Cahorday, à SAIVE

Tél. 62 71 43

**LA GYMNASTIQUE
SAINT-JEAN BERGHMANS****ÇA C'EST DU SPORT !**

Le samedi 29 janvier, le Comité de la gymnastique Saint-Jean Berghmans conviait parents et amis à une soirée gymnique où chaque catégorie de gymnastes présentait la concrétisation du travail de l'année.

Bien sûr, il ne s'agissait pas d'un gala comparable aux championnats vus à la télévision car nos gymnastes ne sont pas des « bêtes à concours » mais l'occasion de montrer à tous ceux qui désiraient le voir, que la gymnastique est une chose sérieuse même quand elle concerne des enfants de moins de 6 ans qu'on appelle symboliquement des poussins.

Madame PIRON, qui était encore il y a peu Mademoiselle LEHANE a bien du mérite à synchroniser les mouvements de ces petits ; faire passer de la tête aux membres ne doit pas être une sinécure.

Chez les 6 à 9 ans à la discipline s'allie déjà une recherche de la perfection du geste. C'est un véritable plaisir de les voir évoluer au sol ou lors des sauts.

Les garçons sont plus fonceurs, les filles plus gracieuses.

Les plus grands sont des agueris dans tous les domaines. On arrive là déjà à des performances tant chez les garçons que chez les demoiselles.

Quelle audace lors de certains sauts !

Quelle élégance et quelle recherche de la perfection dans les exercices aux engins.

Si on applaudissait les plus jeunes par sympathie pour l'effort entrepris, c'était par admiration que l'on congratulait les grands.

Le clou de la soirée fut néanmoins l'apport des schémas dans le programme. Un groupe de demoiselles présente sur un fond musical approprié des exercices qui tiennent autant de la danse artistique que de la gymnastique et qu'elles exécutent avec des accessoires : ballons, cerceaux, rubans...

Vous y ajoutez un petit jeu de lumières et cela vous donne quelque chose de tout à fait ravissant et esthétique.

A l'entr'acte une tombola vint combler les heureux gagnants pendant que les autres désaltéraient une soif inextinguible aux cocktails.

C'est dans une excellente ambiance que l'on se quitta après avoir bu le dernier verre en se promettant bien de se retrouver à la prochaine occasion et n'oubliant pas de congratuler une dernière fois la très compétente et méritante monitrice.

Un spectateur parmi d'autres.

**BLEGNY FC ?
C'EST REPARTI**

Après la longue « trêve des confiseurs » on pouvait craindre que l'équipe piétine un peu avant de reprendre son rythme de croisière.

Mais que non, elle est repartie d'emblée en quatrième vitesse et, à part une malencontreuse et injuste défaite à Zonhoven (classé 3^e au moment d'écrire ce billet) son comportement... je l'avais prévu... a de quoi nous enthousiasmer.

Car Zonhoven fut un flagrant manque de réussite. Avant d'encaisser le premier but en fin de match sur un contre adverse, qui profitait de la confusion régnant dans nos rangs suite à une méchante blessure sur Ansenne, nous avions fait jeu égal dans l'ensemble et, qui plus est, par trois fois... nous nous étions présentés seuls devant le gardien adverse.

Mais qu'à cela ne tienne, si de temps à autre, le résultat ne reflète pas la prestation, il faut s'en faire une idée. C'est là la loi du sport... et puis tout de même, il faut bien que nous laissions quelques points aux autres.

Nos verts et or n'ont-ils pas ensuite réussi l'exploit d'aller chercher un fameux point chez les Lions noirs de Zwarte

Leeuw ? N'ont-ils pas ainsi freiné l'élan de cette phalange qui galope aux troussees de Waremmes ?

Je crois que si j'étais dirigeant de Waremmes, j'aurais envoyé une couronne de fleurs à Blegny.

Tout va donc très bien dans le meilleur des mondes, sauf qu'il y a un grain de sable dans notre belle machine peinte en vert et en dorure et un petit défaut dans la cuirasse qui se manifeste quand le moteur est mis au point mort pour... transformer un pénalty.

Quand j'étais gamin et qu'à l'école je tapotais la baballe comme tout mes condisciples — nous ne connaissions que cela — je me faisais toujours une joie de « piter » les coups de réparation car à chaque fois c'était caisse.

Mais il est vrai que je m'adonnais à cet exercice en toute décontraction et sans aucun complexe. C'est une chose à faire en frappant à mort après avoir vidé son esprit de tout.

A bien y penser — que représente la surface de la balle qui doit passer dans la différence de surface entre le cadre et le gabarit du keeper adverse ?

Faire cette soustraction — je suis un scientifique — c'est trouver un pourcentage de 95 % en faveur de celui qui tire.

Dans ces conditions, celui-ci, froidement doit toujours être en pleine confiance.

Je ne doute pas qu'après avoir pris connaissance du tuyau qui précède, les préposés à cette besogne auront désormais la réussite avec eux et qu'ils ne manqueront plus de « pénaltiser » l'adversaire.

Qu'ils ne perdent pas de vue non plus que si d'ici la fin de la saison, ils ne ratent plus aucun pénalty nul doute que le classement de l'équipe sera au moins tel qu'elle sera assurée de jouer une coupe européenne !

Oh ! Pardon, je me croyais déjà en division I.

Je leur garde, et avec moi le flût grandissant des supporters, toute confiance.

Va bene.

NEDAR.

CUISINES COMBINÉES



LE LUTHER

COLLARD

Devis et placements gratuits
pour les mobiliers
par les patrons

Meubles Collard-Beliège

MENUISIER-EBENISTE
SERVICE DE QUALITE

Place du Village, 14 MORTIER

Tél.
(041) 87 40 57

ECHO... ECHO... entendu par G. GUYOT

C'est par un écho venu de plus loin que je voudrais commencer mais comme il m'a été raconté par une dame de Saive qui dit parfois la vérité, je ne résiste pas à l'envie de vous le narrer ici.

Quelle panique !

Ce soir-là, Madame et Monsieur recevait des amis et pour la circonstance, Madame qui est experte en cuisine avait préparé un magnifique saumon qu'elle avait laissé refroidir dans la cuisine pour l'accommoder et le garnir le moment venu.

Elle s'absente quelques instants vaquant à une autre tâche et quand elle rentre, elle s'aperçoit que son chat est en train de goûter le premier au saumon qui ne peut se défendre.

Elle chasse la vilaine bête et constate avec soulagement que le félin n'a mangé qu'une toute petite partie et qu'en découpant autour, le poisson sera toujours très présentable.

En effet, le saumon présenté avec sa garniture remporte un franc succès et les invités font honneur à ce plat réputé.

Le reste de la soirée se déroule dans une bonne ambiance et il est déjà bien tard quand les derniers invités se retirent.

Fatigués mais heureux de la réussite de leur soirée, Madame et Monsieur qui ont tenu à accompagner le dernier invité sur le seuil, rentrent et vérifient si tout est fermé.

En contrôlant la porte vitrée qui donne sur la terrasse, Madame découvre avec stupeur son chat, son beau chat qui git raide mort sur le carrelage glacé de la terrasse.

Elle rentre affolée et fait à son mari le récit de l'incident du matin qu'elle avait caché à tous même à son époux.

Après le moment de stupéfaction passé, tous deux tirent la conclusion qui s'impose : « le chat a été empoisonné avec le saumon ».

Que faire ?

L'amitié et la délicatesse l'emporte sur l'embarras et le couple retrouve au téléphone tous les invités pour les informer de l'accident.

Y avait-il un médecin parmi les invités ou l'un d'eux gardant son sang froid a-t-il influencé les autres ?

On ne me l'a pas dit, mais le fait est qu'ils se retrouvèrent tous à l'hôpital de Bavière pour un lavage d'estomac avant de pouvoir finir le petit morceau de nuit qui restait avec la conscience tranquille.

Le lendemain matin, Monsieur et Madame, l'œil bouffi, prennent le frais dans leur jardin.

Ils sont hélés par leur voisin qui les interpelle en ces termes :

— Il y a eu du remue-ménage chez vous hier soir.

— J'ai bien vu qu'il y avait des invités et pour ne pas gâcher votre soirée quand j'ai vu que votre chat se faisait écraser devant chez vous par une voiture, afin que vous et vos invités ne le voient pas, je l'ai ramassé et je l'ai déposé sur votre terrasse pour que vous ne le voyiez que ce matin.

Je crois que j'ai bien fait, hein !

Le pauvre voisin n'a toujours pas compris pourquoi on ne lui a pas dit merci.

Un autre écho m'est parvenu de Barchon.

Un brave Barchonnais qu'on connaît comme étant l'ancien tenancier du café « les Rossettes » n'est pas plus sévère qu'un autre avec son prochain. Néanmoins il n'a jamais compris comment en certaines circonstances, l'homme arrive à boire d'une manière telle qu'il en perd ses facultés et en même temps parfois l'équilibre.

Au lieu de dire qu'il ne comprend pas, il paraît que l'on doit dire maintenant qu'il ne comprenait pas.

Cela lui serait-il arrivé ? Il paraît que oui !

ASSOCIATION POUR LE RESPECT ET LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT AU PAYS DE HERVE

Le pays de Herve a conservé beaucoup de caractère et ceci est également vrai pour nombre de villages nichés derrière les haies, les vergers, les croupes de cette terre qui n'est qu'inflexions musicales.

Ce texte est une présentation du pays de Herve dans un guide touristique de la province de Liège édité en 1972.

En 1983, qu'en sera-t-il ?

A l'initiative de Monsieur DE LEVAL, une réunion d'information

s'est tenue au centre culturel de Herve et un projet d'ASBL a vu le jour.

Cette association ayant entre autres pour but d'assurer la sauvegarde et le respect de l'environnement au pays de Herve, que ce soit au niveau de la défense des sites, des ruisseaux et de l'air.

Le samedi 26 février à 20 h au centre culturel de Herve aura lieu une seconde réunion.

Amis de la nature, vous serez les bienvenus.

L. TERMOL.

Venez voir nos
quintuplés AEG '83.
Ils s'appellent :

- Lavamat 540
- Lavamat 560
- Lavamat 580
- Lavamat 620
- Lavamat 700




5 Lave-linge "qualité allemande" vous garantissant :

- du linge parfaitement soigné
- une utilisation aisée, pratique et agréable
- une plus grande économie d'eau et d'énergie
- la solidité traditionnelle AEG
- un aspect "Design" hors série

Rendez-vous vite
chez votre distributeur
qui vous en dira plus.

AEG

c'est du solide !

Victor LERUTH

119, rue de la Station 4570 BLEGNY
Téléphone : 87 49 98

S'adapte à toutes les installations...
à tous les détenteurs...

Quel prix payez-vous actuellement ?



COMETANE Des chiffres qui parlent !!!



Grégoire

Installations chauffage au gaz -
Plombier - Zingueur

7, RUE DE HEUSEUX, BARCHON T. 87 41 80
EN VRAC EGALEMENT

TOURNEE REGULIERE

RADIO BUNNY

**ET SA DISCOTHEQUE SPECIALE
A REPOUND PRESENT
A L'INVITATION DU F.C.J. HOUSSE.**

Elle vous invite aussi à ce rendez-vous du samedi 19 février à 20 h 30 en la salle du Gymnase à Housse.

Soirée spéciale — animation spéciale — discothèque spéciale.



Artiste-peintre cherche à Blegny, une pièce pour exercer son activité.

Petite Annonce

Contactez Mme PIANIGIANI au 87 59 63.

Commerçants, professions libérales,

vous trouverez en nos rayons toutes les fiches et plaques pour la comptabilité à décalque

«EXACALQUE»

Librairie Demaret

Rue Entre-2-Villes, 3, Blegny

☎ 87 53 94

Documentation gratuite sur demande
Caisses enregistreuses et encodeuses pour comptabilité régulière.

«PRESSING 2002»

rue Entre-2-Villes, 22 à Blegny

— UN NETTOYAGE A SEC RAPIDE A DES PRIX REDUITS.
— UNE FINITION PARFAITE ET DE LUXE
— UN SERVICE BLANCHISSERIE
— UN TRAITEMENT SPECIALISE DES CUIRS, DAIMS, FOURRURES, ETC...

Consultez-nous pour vos nettoyages de tissus délicats.
☎ 87 50 55

MEMES MAISONS :
Rue St-Leonard, 128, LIEGE ☎ 27 56 58
Rue Haute-Wez, 150, GRIVIGNEE ☎ 43 08 47

LI BWEGNE ET L'BOSSOWE

To timp' à matin, in' pitit' bossowe
Montév' tos les djoûs, pos aller à messe ;
C'estéutodi lèy' li prumir' so l'rowe,
Mâgré les tcholeûrs, les plév's ou l'warglèsse !

Min coulà tèmèv' li grand bwègn' Doné

Qui l'aonkwèsta, on djoû, so l'pavèye,
po ly dir, qwand don potchiv' fôû dè lé,
pos èss', à çist'eur', dèdja si tchêrdjèye ?

Eh bin ! dit l'crouffieûs', si coulà v'tracasse,
Vos l'allez sépi, et sins nol' éstâdje :
Dji m'liv t'èl' mint timp' qui chaqu'fèy' qui dj' passe,
Vos n'avez co mày' qu'in' finièss' à lâdje !

Georges SCHMITZ.

A. REMACLE-RENSONNET

3, rue Fafchamps — BLEGNY

Tél. (041) 87 46 21

**MENUISERIE DU BATIMENT
POMPES FUNEBRES**

Chambres mortuaires

Toutes formalités - Remise à domicile

SERVICE JOUR ET NUIT

LI BÊ FLOKET

Dihez, vi sov'név' bin, Marèye,
Qwand volà d'djâ quequès ànnèyes,
Nos allis tos les deux è s'cole ?
C'estéut mi qui v'tinév' po l'main,
Pos èspèché les aut's gamins

Di v's assoti comm' des marioles !
Mi, d'ji m'sovins d'on gros flokèt
Loiy so l'bell' longu'trèss' di tch'vès
Qui voss' mam' vis aveût trèssi,
Flokèt qu'avisév' on pavion,
Tot àssi lèdjir' qui l'ombion
D'in' andj' hoyou fôû dè steûli.

On bè pavion qu'estéut st'à l'fièsse
Dè tourniquer àtoû d'voss' tièsse,
Sins portant wèzeûr l'aduser...

Qu'aveût l'air dè danser l'cak'wale,
Comm' s'i n'aveût l'quél' di vos s'pales
I d'vèûr' tchûsi po s'ripwèser !

Vos, toti si bin agadlèye,
On comptreût bin les ràres fèyes
Qui vos rintri tél' è voss' djisse !
Vmss' flokèt, voss'cwèd' di vantrin
Estis k'ràyis des djôn's vârsin
Qui les tapis so les rahisses !

On djoû, to passant tot près d'l'aite,
On mâheulé v'prinda st'è traite
Et i v'hapa voss' bè ruban ;
I cora st'èvyô', so valeyè,
Min mi, di quequès astohèyes,
Dji l'atrappa l'djôn' baligant ;

Li vârin ! Dji l'âreût battou,
S'i n'mi l'aveût nin vit' rindou !
Et tot fir, dji v's è l'rapwèrtèye,
Min vos èstis dèdjâ rêvèye ;
Mi, dji d'mora tot seû so l'vôye ;
Avou l'ruban qu'd'ji halcotèye ;

Comm' dji n'vi vèyév' nin riv'ni,
Dji pinsa qu'il èstéut por mi,
Et dj'èl mètta divin 'n'bell' bwète...
Asteûr vos bèllès trèss's sont dju,
Et l'flokèt, vos n'è l'mètt'ri pu !
Min, qwèqui l'môd' ây' fait bèwète,

Dji l'a wârdé comm' in' èrlique,
Ka, por mi, c'est n'saqwè qui vique,
Si bin qui dji m'dihév' chaq' fèye
Qui dji loukiv' ç'i p'tit tchiv' d'ouvé
Qu'on pwèrèut mutwè l'mètt' èn' ouvé,
Po loiy nos deux destinèyes...

Dihez-m' qui dj'a raison, mamèye... Georges SCHMITZ.

Taxi ADAM

Tél. (041) 87 45 94

SERVICE RAPIDE
SERVICE SOIGNÉ
SERVICE IMPECCABLE

Taxi jour et nuit

Marriage complet en Mercedes

Une bonne **STELLA ARTOIS**
se boit au

CAFÉ DU CENTRE

Local du Club cycliste
SALLE POUR BANQUETS
Rue Entre-2-Villes, 6 4570 BLEGNY

**Le Petit
Vatel**

BLEGNY

☎ 041-87 40 05

**vous signale qu'il
reprepare ses
différentes
spécialités de
moules.**

UNIQUEMENT LE VENDREDI
A PARTIR DU 3 SEPTEMBRE

TOUTE LA GAMME .

«TALBOT»
«PEUGEOT»

au garage

Thomassin



Grand choix de voitures d'occasions

BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87 41 08

DJAZANS WALON A BLÈGNÉ

Vicarèye

I fât pô d' tchwè po t'èsse ureû :
On sorire, ine bâhe, ine carèsse
èt n' bone santé.

Li rèsse,
c'est dè peûve èt dè sé !
Çiètes, i fât st'ossi quequès çanses ;
mins l' vrèye boneûr
èst d'vins l'amouër qu'on trouve à deûs.

On coûr qui v'zinme,
c'est l' douceûr dè vikèr,
li paradis so l' tère.
Lès mäs d' tièsse, lès histous,
avizèt pus lèdjirs qwand on prind chake si pârt ;
insi, li vèye èst bèle !
Mins, fêt-à-fêt qui lès-annèyes passèt,
avou lès mèhins, lès blancs dj'vès,
qwand on z'èst pâhûle èl coulèye,
on r'djâse dès-èfants qu' sont mariés,
dès p'tits mamouirs qu'is nos-ont d'né,
on s' sorèye... èt, tot toumènt s' tièsse,
sins n'n'aveûr l'èr
on s'sowe ine lâme...

pace qu'i l'atome qu'on tûze à djoû
qu'onk ou l'oute divrè passer l' souï
lèyant l' ci qu'i l'inme al dilouhe,
adon qu'on-âreût sohèti
fé s' dièrin wvèyèdje èlahis. Marcelle MARTIN.

INE TCHARITE, S'I V'PLÈT...

Asteûr, qui lès-annèyes kimincèt st-à compter,
à pont qu'i m'fât fé 'ne creûs so tot çou qu'èst voltrûle,
dj'a dandji, pus qui mày, d'ine vèye keûte èt pâhule ;
ine vèye fète di douceûr èt d'binamèyisté.

O ! ni m'vinez nin dire qui l'ome èst d'mâle vol'té
èt qu'n'a pus qu'lès-ouhès qu'âyèsse co l'coûr tinrûle,
asteûr qui lès-annèyes kimincèt st-à compter,
à pont qu'i m'fât fé 'ne creûs so tot çou qu'èst voltrûle.

Dji n'vou portant nin piède li guimène dè tchanter ;
mins m'tchant r'trouv'è s'mèzeûr èt m'rimè r'trouv'è s'rûle.
Come on timp's di mi-èfance qwand dji v'vindève li nûle,
fez-m' l'âmonne d'on sorire, c'est l'pus bèle tcharité,
asteûr qui lès-annèyes kimincèt st-à compter.

Nicolas DONNAY

VINEZ FE HÔT AVOU NOS-OTES

Li Rwèyâle Dramatique « La Barchonnaise » si fèt st-on plèzir di v'houk' al size di tèyâte walon qu'èle mète so pid li 19 di mäs'. Cisse size-là sèrè li mèteûre ènn'alèdje dès fièsses qui sèront st-èmantchèyes à l'ocâzion dès 75 ans d'adje dèl Société, lisquèle a stu mètewe so pid è meûs d'nôvimbe 1908. Ossi, po k'minci d'à façon, avans-gn' tchûzi 'ne pièce d'ine fôû rare qualité qui s'passe divins on forfant décor come on 'nnè veût pô. Tot a stu mètou ènn'ouvé po qui l'adjèrcèdje ni fâhe nou pleû. Vinez fé hôt avou nos-otes ; nos-avans l'acèrtinane qui vos n'èl rigrèt' rez nin !

Nos v'dihans dèdja qui lès-otes dâtes à rat'ni po lès fièsses dè «75^e anniversaire» toum'ront lès 17, 18 di sèptimbe èt li 26 di nôvimbe à v'ni.

Sâle dèl « Renaissance », sèm'di 19 di mäs à sèpt èûres èt d'mèye al nut'.

LE BILLET MENSUEL DE J. SCHNACKERS :

**HISTOIRE DES METIERS
LES MARECHAUX-FERRANTS**

Cette corporation jouissait d'une grande importance aux temps où il n'y avait guère d'autres moyens de transports que le cheval ou la voiture attelée de chevaux ; il semble que cet art ait été inventé par les Germains et introduit en Gaule et en Italie lors des invasions barbares vers les IV^e et V^e siècles. On cite le premier fer à clous qui a été retrouvé dans la tombe du roi franc Childeric, de la dynastie mérovingienne, décédé en 481.

Au XIII^e siècle les forgerons fabriquaient des socs de charrues, des coutres, des fourches, des houes ou hoyaux et d'autres instruments agricoles. Au XVII^e siècle les maréchaux-ferrants étaient seuls qualifiés pour « ferrer, panser et médicamer toutes sortes de bêtes chevalines », disent les statuts de 1687. Il faut remarquer que pendant plus de deux cents ans, les maréchaux exercèrent aussi la profession de vétérinaire, ainsi à la fin du siècle dernier, à Mortier, le maréchal Arnold Renard faisait également fonction de vétérinaire, on disait alors l'artiste qui soignait le bétail. Une gravure ancienne nous montre un ouvrier maréchal occupé à raboter les dents d'un cheval.

C'est cependant la France qui fut le premier pays du monde à créer au XVIII^e siècle un enseignement spécial pour apprendre à soigner avec compétence les animaux domestiques.

Les derniers maréchaux-ferrants jusque vers le milieu de ce siècle, furent chez nous, les frères RENARD, à Blegny, M. COURTOIS à Fafchamps, les frères FREDERICK à Mortier (Vieille voye) et Arnold RENARD, dernier de toute une lignée et M. Dédée, à Mortier (Haisse). Ce métier qui eut ses heures de gloire, est finalement disparu par suite de la motorisation des véhicules et de la circulation intensive des automobiles.

(Réf. Parmentier, biblioth. Colin)

QUELQUES EXPRESSIONS WALLONNES.

I s'a st-acwèrè dès mizères — Il s'est acquis bien du mal.
Il a st-adèrè sor mi come on pièrdou — Il m'a abordé brusquement comme un fou.
Vos adègniz lès haûts bonèts — avoir des regards pour des gens en vue.
Vos l'avez bin n' adjèrci — vous avez bien réussi, avoir de l'adresse.

Recueillis par J. SCHNACKERS.

MORTIER — NOTRE BIBLIOTHEQUE

Voici la situation de notre bibliothèque à la fin de l'exercice 1982.
Total des prêts à domicile en septembre 1982 : 428 — En octobre : 610 — En décembre : 452
Soit 2049 prêts pour ces quatre mois avec 35 séances (2 par semaine = 4 heures).

Pour l'année entière, il y a eu 104 séances, avec un total de 4.855 prêts.

Grand merci à tous nos lecteurs pour leur fidélité et leur confiance.
Toujours à leur service en tous temps.

Le bibliothécaire.

Concessionnaire :

V.A.G



Etablissements PAISSE

S.P.R.L.

Tél. 79 11 72 - 79 19 41

Avenue Albert 1^{er}, 34 - VISÉ

FRITURE- ROTISSERIE STE-GERTRUDE

Rue Entre-2-Villes, 7
4570 BLEGNY
Tél. (041) 87 55 10

**Spécialités TRAITEUR - Plats
froids - Vol au vent - Brochet-
tes - Moules (en saison)**

Fermé le lundi - Ouvert tous les autres jours (y
compris jours fériés) de 11 h 30 à 13 h 30 et de 17 h à
20 h 30, sauf les vendredi, samedi, dimanche et jours
fériés, de 17 à 21 h.

CAFÉ

BERTRAND-JOLLY

(Chez Marie-Jeanne)

Rue Entre-deux-Villes BLEGNY-TREMBLEUR

Ambiance joyeuse et familiale ☆ Le meilleur Stella au tonneau

Local du Royal BLEGNY F.C. Local de la Société colombophile

Local du Basketball

TROISIEME BOURSE AUX VÊTEMENTS D'ENFANTS ET MATERIEL DE PUERICULTURE DU 16 AU 19 MARS 1983 A BLEGNY

Organisée par la section de l'entité de la Ligue des Familles et patronnée
par l'échevinat des affaires sociales et de la famille, cette bourse est le lieu
où s'effectuent de réels échanges entre les familles membres ou non
membres de la Ligue. Basée sur la solidarité des familles et la lutte contre
le gaspillage, cette bourse n'est ni une vente de « charité », ni un marché
de vêtements.

Dans un premier temps, les familles apportent les vêtements de prin-
temps et d'été et le matériel de puériculture inutilisables par leurs enfants
qui ont grandi. Les vêtements d'enfants et de grossesse seront comme
neufs, lavés et repassés. Cet état impeccable est nécessaire à chaque
vêtement pour être accepté. Tout vêtement non conforme sera refusé
ainsi que le linge de corps, les chaussures et les jouets. Le matériel de
puériculture (landau, chaises, lit, articles-cadeaux, etc...) sera correctement
présenté.

Les prix demandés par les familles seront inférieurs à ceux pratiqués dans
les grandes surfaces. A titre d'exemple, pull à 30 F, pantalon d'adolescent
à 100 F, anorak à 250 F. Ces prix sont fixés par la famille en accord avec
les responsables de la bourse.

Dans un second temps, les familles viennent acheter les vêtements et le
matériel de puériculture exposés.

Une ristourne de 10 % sera octroyée aux membres de la Ligue munis de
leurs cartes de membres ainsi qu'aux familles qui deviendraient membre
sur place (possibilité d'affiliation).

Une halte-garderie à l'intention des enfants, ainsi qu'une salle d'attente
seront à la disposition du public.

Départ : maximum 15 vêtements par famille, plus matériel de puéricul-
ture, les mercredi 16 et jeudi 17 mars de 17 à 21 h dans les locaux du
C.P.A.S., 54, rue de la Station à Blegny (ancien hospice).

Vente : le vendredi 18 mars de 18 à 21 h et le samedi 19 mars de 10 à 13 h
dans ces mêmes locaux.

Reprise : le samedi 19 mars de 16 h à 18 h.

Renseignements : 62 96 87

Le Comité.

« ON EST PARFOIS PROPHETE DANS SON PAYS »

La mathématique est parfois peu facile à comprendre et certains enfants
soutirent des difficultés qu'ils rencontrent dans l'apprentissage du calcul.

Georges CUISENAIRE, pédagogue réputé a imaginé une méthode d'ap-
prentissage en mettant à la disposition des enfants un matériel composé
de 10 sortes de réglettes de 10 longueurs différentes et de 10 couleurs.

A chaque longueur correspondent une couleur et un nombre, le nombre 1
est blanc et a une longueur de 1 cm, 2 est rouge et a 2 cm et ainsi de suite
jusqu'à 10 orange. Cette méthode CUISENAIRE est appliquée dans ≈ 80
pays.

Un Blegnois, instituteur de classe d'application dans l'enseignement de
la Ville de Liège, diplômé d'études pédagogiques supérieures, après 15
années de recherches et d'observations a mis au point une technique
permettant à l'enfant de visualiser les nombres représentés par les ré-
glettes Cuisenaire.

Gilbert DELIEGE a inventé deux « PLANCHETTES DE CALCUL » et un
« coin de calcul » adaptés aux deux premières années de l'enseignement
primaire.

Répondant à l'invitation du personnel enseignant du Lycée de Blegny
sections primaire et maternelle, Monsieur DELIEGE a expliqué sa méthode

et détaillé les multiples possibilités mathématiques offertes par son in-
vention.

Il rappelle que ce système permet surtout à l'enfant de mieux comprendre
ce qu'est une opération mathématique et surtout de vérifier l'exactitude
des réponses.

L'enfant visualise les nombres et en manipulant les réglettes, il passera
sans problème au calcul mental.

Gilbert DELIEGE expérimente son matériel depuis plusieurs années et sa
méthode a déjà fait ses preuves.

En remerciant le conférencier pour son exposé tout en rappelant que la
méthode CUISENAIRE est utilisée depuis de nombreuses années dans
notre école, nos institutrices se félicitent d'avoir vu leur classe équipée du
matériel inventé par G. DELIEGE.

Nos félicitations à ce Blegnois, pour son travail, ses recherches ayant
pour but de rendre la vie des enfants plus facile (le calcul c'est amusant)
son matériel étant utilisable aussi bien en classe, qu'à domicile, nous
sommes convaincus du succès de son invention.

L. TERMOL

BIBLIOTHEQUE DE BLEGNY

BRAVO, LES MENUISIERS COMMUNAUX ET MERCI !

Vous avez magnifiquement œuvré pour embellir et
rendre accueillante la bibliothèque qui en 1982 a
enregistré 600 lecteurs, 1250 nouveaux livres et
30.000 prêts.

Ils sont déjà bien nombreux celles et ceux qui ont
apprécié et admiré les nouveaux rayonnages qui
facilitent le rangement des 10.000 ouvrages en
libre accès.

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise à
votre disposition d'une centaine de nouveautés,
grâce aux subsides de l'Etat.

C'est bien parti mais loin d'être fini. Nombreux
sont les dons de livres. Ils permettent d'enrichir le
fonds accessible à la collectivité. La lecture prend
une place croissante dans notre société. Que de
plus en plus de jeunes se passionnent pour la
recherche dans tous les domaines constitue un
excellent tremplin vers l'avenir.

Quand ? le mardi de 16 à 18 h, le mercredi de 17 à
19 h, le samedi de 10 h 30 à 12 h 30.

Où ? A l'Hôtel communal, place Ste-Gertrude, 1,
4570 Blegny — tél. : (041) 87 57 56

Les bibliothécaires,
Gilbert et Claire DELIEGE

DEMOISELLE DE BLEGNY,

Peut-être trouves-tu le temps long,
fin de semaine rivée devant ton poste de
télévision. Plutôt que de les subir
passivement devant ton petit écran,
voudrais-tu vivre des aventures et des
amitiés toujours neuves.

Alors, viens au Patro St-Jean Bosco
(section filles) !

Pour mieux te rendre compte nous
t'invitons ainsi que tes parents à notre
fête annuelle du patro à l'Institut le
dimanche 13 mars à partir de 14 h.
L'animation sera assurée par la pré-
sentation des diapos de camp 82 à
Florlé.

Un petit spectacle succédera à cette
projection ainsi que divers jeux qui te
feront gagner de nombreux lots.

Tout l'après-midi fonctionneront un
bar et un stand de dégustation.

On te souhaite déjà « Bienvenue » !

PAC-HOUSSE

Le vendredi 25 février 1983, à 20 h dans
les locaux de l'ancienne administration
communale de Housse (salle des mariages,
1^{er} étage), la section locale de PAC
(présence et action culturelles) recevra,
en collaboration avec le Service des Af-
faires culturelles de la Province de Liège,
le « CAMERA CLUB DES POSTIERS LIE-
GEOIS qui présentera les trois films sui-
vants : AIR, TERRE, MER (tourisme), 1980,
année du millénaire (essai), l'AGONIE DE
LA PENICHE (reportage).

Invitation cordiale à tous. P.A.F. : comme
d'habitude.

Une date à retenir : le samedi 12 mars 1983
à 20 h en la salle du Gymnase communal,
rue de Barchon à Housse, PAC-Housse
organise un grand concert de musique
vocale et instrumentale avec la participa-
tion de la chorale St-Apollinaire de Bol-
land, des instrumentistes, Ch. ZUINEN, G.
ZUINEN et M. SERVAIS et de l'ENSEMBLE
INSTRUMENTAL DE L'ACADEMIE DE
MUSIQUE DE SERAING.

A ne pas manquer. Qu'on se le dise !

Vous qui désirez construire,
transformer ou restaurer votre maison

Tous travaux de plafonnage, cimentage, stuccage, chappe et
crépis à des prix sans concurrence.

ADF HERZET A. et J.

Bolland 087-66 44 38

Carrosserie Maurice BONEMME

3, Thier du Ry, Barchon ☎ 87 47 61

**pour tous travaux de carrosserie et peinture —
Voitures toutes marques.**

TRAVAIL SOIGNE ET RAPIDE DEVIS GRATUITS

PHILIPPE ORY A BLEGNY

Ciné Club à Blegny, ce mercredi 23
février, à partir de 20 h, maison des
Jeunes, Philippe ORY (lauréat au
concours intern d'Antenne 2 en 1976
et 78 ; 1^{er} Grand Prix, Prix de la
presse, et de la prise de vue, SPA
1982) vous convie à assister à une
projection rétrospective de ses meil-
leurs courts-métrages super 8 et 16
millimètres ; cette sélection com-
prendra entre autres : « Amster-
dam », « La civilisation des gens
heureux », « Sourire », « Le vieux
Denis », « Vestiges d'un temps »,
« Saive en songe... ».

Part. aux frais : 100 F.



La photo :
« Le vieux Denis » de Saive.

Gilbert ERNST

POMPES FUNEBRES

ENSEVELISSEMENTS - FORMALITES

8, rue Voie des Fosses, 4532 St-Remy Tél. (041) 87 47 95

SERVICE JOUR ET NUIT

En cas d'absence : 87 50 91.

Votre FLEURISTE

F. Dasse- Degueuldre



31, RUE INSTITUT

B L E G N Y

Tél. 87 42 08

VOYAGES LARGEFEUILLE

19, 21, rue Léopold HERVE
Tél. 087-66 45 63

VOYAGES EN AUTOCAR :
ORGANISE - GROUPE - ASSOCIATION -
ECOLAS

TOUTES COMPAGNIES :
AVION - TRAIN - BATEAU - AUTOCAR -
RESERVATION HOTELS -
APPARTEMENTS

VOITURES :
ASSURANCES VOYAGES -
EUROP ASSISTANCE -
TRAVEL ASSISTANCE



cesser de fumer est possible

LIBÉREZ-VOUS EN

5 JOURS

PLAN DE CINQ JOURS

Vivre ça intéresse ! La santé se désire, elle se recherche dans un libre choix, avec le sourire.

La tabac est plus nocif que l'ensemble des pollutions actuelles ! Fuyez les atmosphères enfumées ! Réclamez votre droit à l'air pur !

CESSEZ DE FUMER

Cette méthode sera diffusée par la Ligue « Vie et Santé » du lundi 18 au vendredi 22 avril 1983 à 20 h, à la Maison des Jeunes. **RETENEZ DEJA CETTE DATE.**

Dans notre prochain journal, nous vous expliquerons en quoi consiste cette méthode et nous vous ferons vivre de nombreux témoignages blegnytois du plan de 5 jours 1982.

Ils fêteront avec vous, le premier anniversaire de leur liberté «tabagique». Jeannot RYAVEC.

Maison

J. SIMONIS-DIET

18, rue Entre-deux-Villes — BLEGNY Tél. 87 44 43

Quincaillerie — Tréfilerie

ARTICLES CADEAUX LISTE MARIAGE
Ramonage cheminée sans poussière

LES PÎDS A CLOKES

Nos marcheurs d'élite se sont arrêtés pendant deux heures ce vendredi 4 février pour assister à l'assemblée générale annuelle de leur a.s.b.l.

Quel supplice pour eux qui ne savent pas rester en place.

Pendant ils ont abordé et solutionné l'ordre du jour (on n'est pas MARTENS V qui remet perpétuellement des dossiers au frigo).

Restructuration du comité : Louis DEMARCHE, Président — tél. : (041) 87 56 73

Jacques WEBER et J. THILL, Mme A. CHAINEUX et son époux complètent le bureau.

Présentation et certification des comptes annuels.

Calendrier de 1983.

On en reparlera mais beaucoup dès à présent pourraient et peuvent gagner nos rangs, le programme est alléchant. L'œil vif.

ORGUES RESTAUREES DU PAYS DE HERVE

A l'occasion de l'inauguration des orgues restaurées de l'église paroissiale de Bolland, la Chorale Saint-Apollinaire a publié dans la collection « les Cahiers de Musique vivante » une intéressante brochure de 40 pages intitulée « Orgues restaurées du pays de Herve ».

L'auteur, M. Hubert Schoonbroodt, professeur d'orgue au Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles, maître de conférences à l'Université de Liège et auteur des quatre projets de restauration, y expose, de manière extrêmement claire, la somme des connaissances actuelles relatives à l'origine, à l'histoire et à la restauration des orgues de Herve, de Clermont-sur-Berwinne, de Bolland et de Saive : un instrument du XVII^e siècle, deux du XVIII^e et un du siècle dernier, signé Arnold CLERINX. C'est la Manufacture d'orgues luxembourgeoise qui, sous la direction du maître-facteur Georg Westenfelder, a rendu à ces quatre bijoux tout leur éclat.

Imprimé sur papier glacé, l'ouvrage est agrémenté de 25 photos originales, spécialement prises pour illustrer le texte ; il se présente sous une élégante couverture ornée d'un dessin de Pierre THUNUS.

M. le Curé de Bolland a rédigé la préface tandis que M. Jean Levaux propose dans les premières pages un résumé de l'histoire et une brève description de l'église de Bolland. Voilà certes une publication qui ne laissera indifférents ni les mélomanes, ni les amateurs d'histoire locale, ni, d'une manière plus générale, les personnes soucieuses de la bonne conservation de notre patrimoine artistique.

On peut se la procurer auprès de M. Gilbert LESOINNE, Village, 10 à Bolland au prix de 150 F, ou en virant 170 F (frais de port inclus) à son C.C.P. 000-0655360-28.

« UN MAILLON DE LA CHAÎNE »

Voici les numéros gagnants de la tombola annuelle du mois de décembre 1982 :

1046, 1089, 1116, 1170, 1219, 1304, 1411, 1414, 1524, 1546, 1688, 1788, 1829, 1852, 1929, 1957, 2095, 2164, 2277, 2330, 2417, 2569, 2601, 2723, 2738, 2869, 2910, 3008, 3119, 3229, 3304, 3453, 3597, 3699, 3764, 3839, 3914, 4041, 4197, 4252, 4374, 4433, 4545, 4618, 4650, 4766, 4814, 5079, 5086, 5165, 5171, 5206, 5307, 5473, 5475, 5574, 5615, 5726, 5857, 5991, 6088, 6158, 6250, 6338, 6490, 6599, 6615, 6755, 6854, 6900 (sauf erreur ou omission).

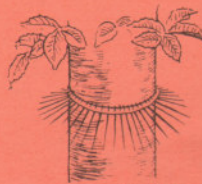
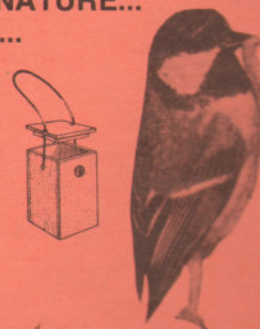
Les lots peuvent être réclamés jusqu'au 28 février 1983 chez Mme BIERSET, rue Parfondvaux, 12 à Saive ou auprès d'un membre de l'Amicale qui les fera parvenir.

AMOUREUX DE LA NATURE... AMIS DES OISEAUX...

Vous qui avez la chance de disposer d'un jardin ou d'un verger et qui souhaitez voir s'installer chez vous un couple de mésanges, c'est le moment de placer vos nichoirs.

Prévoyez-en trois pour couvrir toute la période de couvaison. Ils devront être parfaitement nettoyés et je vous suggère les trois modèles ci-dessous, tout à fait rudimentaires mais suffisants. Leur trou d'ouverture ne peut dépasser 32 mm parce qu'ils pourraient être occupés par des moineaux ou des étourmeaux.

Il est recommandé de les préserver contre les prédateurs et tout spécialement les chats. (voir fig. n° 4)



(Fig. N° 4)

« LA HAIE, UN MILIEU A PROTEGER »

Comme convenu, nous vous communiquons la suite du tableau relatif au choix des plants pour réaliser une haie.

Choisissez des arbres et arbustes de la région, bien adaptés au sol et au climat, leur reprise et leur croissance seront meilleures.

Associez plusieurs espèces, cela formera un meilleur

écran. Leur résistance aux maladies sera meilleure. La diversité des espèces végétales entraîne la diversité des espèces animales.

Ref. dossier : la Haie, un milieu à protéger - fondation ROI Baudouin

L. TERMOL

(A SUIVRE)

	Ca calcicole	Si silicole	1 sols secs	2 drainés	3 mouilleux	fixation berges	hauteur	1 arbre, 2 arbuste	3 buisson, 4 rampant	résistance à la taille	rejets de souches	Dragéons au marottage	Date de floraison	Floraison spectaculaire	mitifère	1 toxique 2 comestible	Nourriture oiseaux	Espèce médicinale	Risq d'ivresse	1 bois charriage	
Erbis champêtre <i>Acer campestre</i>	Ca		1-2	x	2c		4	x	x			5-6	x					x		Tourterelle, merle, pinson, mouton	
Erable plane <i>Acer platanoides</i>	Si/Ca		2				30	1				4-5	x							Flanquette de bois	
Erable sycomore <i>Acer pseudoplatanus</i>	Si/Ca		2	x			30	1		x		4-5	x							Eclaircie, sautois, glorieux	
Framboisier <i>Rubus idaeus</i>	Si		2				1,5	3	x		x	5-7	x	x	2	x	x				
Frêne <i>Fraxinus excelsior</i>	Si/Ca		2-3	x			40	1	x	x		4-5								Sau, mouton	
Fusain d'Europe <i>Erythronium europaeum</i>	Ca		2	x			6	2	x	x		5-6	x		1	x				2	Croquis
Genêt à balais <i>Sarothamnus scoparius</i>	Si		1				4	3				5-7	x								Balan
Genévrier commun <i>Juniperus communis</i>	Si/Ca		1-2				5	2				5-6		x	2	x	x				Yarrow, Ciste, Genévrier
Groseilleur épineux <i>Ribes uva-crispa</i>	Ca		2-3	x	1,2	3						4-5	x	2	x						
Groseilleur noir, cassis <i>Ribes nigrum</i>	Si/Ca		2-3	x	2	3						4-5	x	2	x	x					
Groseilleur rouge <i>Ribes rubrum</i>			2-3	x	1,5	3						4-5		2	x	x					
Hêtre <i>Fagus sylvatica</i>	Si/Ca		1-2				40	1	x			4-5			2	x	x	x			Croquis
Houx <i>Ilex aquifolium</i>	Si		1-2				10	2	x		x	5-6	x		x	x					Clou, petit, ébéniste
If <i>Taxus baccata</i>	Ca		1-2				20	1	x			3-4		1	x	x	x				Arce, sautois, ébéniste



12, rue de la Station
4570 BLEGNY-TREMBLEUR
Tél. 87 40 18

Vous y trouverez la gamme complète des appareils CINEY
CHARBON - MAZOUT - GAZ
Facilités de paiement

POÉLERIE
DENOZ

Faites un usage régulier du Thé des Familles

Assure un bon fonctionnement du foie, estomac, intestin, rein et vessie. Stimule la bonne digestion des aliments. Laxatif idéal libérant chaque jour l'intestin. Doué d'une réelle action dépurative, il purifie le sang à chaque changement de saison et vous débarrasse des impuretés causant bien des malaises. Le **THE DES FAMILLES** est la santé pour tous, grands et petits.

TOUTES PHARMACIES